

Image not found or type unknown



Que puis je démonter en quittant mon local commercial

Par **patequi**, le **03/06/2015** à **20:16**

Je vais quitter en fin d'année mon local commercial en fin d'année; est ce que j'ai le droit de récupérer les structures qui sont démontables et qui sont à moi bien sur:je parle de tout ce qui est démontable je ne parle pas des murs en parpaings.

Merci.